

Juillet 2014

S'immerger dans l'innovation sociale

n°7

# focales



## **Spirale**

Tours, détours et retours  
de l'habitat permanent



## Au sommaire

- 3 Spirale, le long déroulement d'un rêve de relogement
- 6 «Nos maisons, comme des caravanes les unes à côté des autres»
- 10 «Quand un ménage sort, un autre entre»

**U**n peu plus de huit mille Wallons vivent de manière permanente dans des campings et parcs résidentiels. Un choix pour certains, le seul moyen de trouver un logement à coût modeste pour beaucoup d'autres. Depuis plus de dix ans, la Région wallonne tente de maîtriser le phénomène de l'habitat permanent dans les infrastructures touristiques. Le projet Spirale, inauguré ce printemps, sort des sentiers battus. Voici un projet d'habitat alternatif avec des maisons basse énergie, conçu avec la participation des habitants permanents des campings d'Aywaille. Le nom, Spirale, a d'ailleurs été imaginé par ceux-ci. Comme un parcours qui part de leurs rêves de maisons, évolue et se transforme avec eux. Du logement à la caravane, de la caravane au relogement... Pour 14 ménages, la spirale a terminé sa boucle.

*Par Martine Vandemeulebroucke – Photos de Pierre Vanneste (Collectif Krasnyi)*



# Spirale, le long déroulement d'un rêve de relogement

Le projet Spirale est né il y a presque dix ans. L'idée trouve son fondement dans le plan Habitat Permanent (HP) de la Région wallonne. Dans la région d'Ourthe-Amblève particulièrement touchée par le phénomène de l'habitat permanent dans les infrastructures touristiques, la Province de Liège décide alors d'investir financièrement dans un projet qui sera porté par la Dics (direction interdépartementale de la cohésion sociale) de la Région wallonne ainsi que par les communes d'Aywaille, de Comblain-au-Pont, d'Esneux, Sprimont et de Wasseiges. Les acteurs locaux proposent un projet d'habitat alternatif sur le territoire de la commune d'Aywaille. Ce projet aura deux grandes lignes de force : la participation des futurs habitants à toutes les étapes de la conception du projet et l'attention portée aux attentes des résidents permanents en matière de logement. Dès le départ, il est clair également que le projet sera de qualité sur le plan architectural, « pas trop cher sur le plan économique et énergétique », comme le promet le flyer distribué à l'époque dans les campings.

« Le projet a vraiment démarré en 2006, se souvient Catherine Grenson, responsable de l'antenne sociale Habitat permanent pour la commune d'Aywaille. J'ai fait du porte-à-porte chez les résidents du camping. J'allais leur dire : nous avons trouvé un terrain à Nonceveux. Il y a là un logement possible pour vous. Si vous êtes intéressé, venez nous voir. Lors de la première réunion, le 23 septembre 2006, il y avait 30 participants. » Catherine Grenson était épaulée dans cette tâche par l'asbl La Teignouse. Le projet s'adressait à 14 ménages tous résidents dans les campings et autres parcs de loisirs des quatre communes « Ourthe-Amblève ».

**C'est vrai qu'il est joli, le monde d'Aywaille. Avec ses grottes, son parc animalier, les méandres de l'Amblève qui invitent à la promenade. Méandres où se nichent une petite dizaine de campings ou de parcs résidentiels. Ces infrastructures touristiques sont aussi l'envers de ce décor de carte postale car certains sont devenus au fil des ans des lieux d'habitat permanent et de grande précarité. C'est ici qu'est né le projet Spirale. Un projet ambitieux. Trop ?**

Catherine Grenson comme Julie Renaville (la Teignouse) se souviennent de l'enthousiasme du début. « Nous avons visité des maisons passives en France, nous avons rédigé ensemble le règlement d'ordre intérieur. Nous avons multiplié les réunions avec les résidents. Ils étaient très impliqués. » Mais le projet s'est enlisé dans les problèmes juridiques et administratifs. « Vers la fin de 2009, poursuit



Toutes les caravanes sont raccordées à l'eau courante. Mais souvent, les conduites installées en surface ne résistent pas à l'hiver.



Catherine Grenson, les gens ne venaient plus. Ils n'y croyaient plus.» Il a fallu attendre 2011 pour que le chantier démarre vraiment et il ne s'est achevé que vers l'automne 2013. La majorité des habitants de Spirale ont intégré leur logement au cours du mois d'avril 2014.

Des premiers résidents impliqués dans le projet, il ne reste plus grand monde. Deux ménages seulement. Tous ont entretemps été relogés ailleurs. « Il y a eu des divorces, des décès. En huit ans, beaucoup de choses peuvent changer dans la vie des gens, constate Julie Renaville. » Alors est-ce l'échec du projet participatif de Spirale ? « On peut dire cela car la majorité des actuels résidents de Spirale n'ont pas choisi leur logement et n'ont pas été impliqués dans le processus. Mais ce n'est pas un échec de la démarche. Elle peut être reconduite pour d'autres projets de relogement dans le cadre du plan HP. C'est un modèle qui tient la route », estime Julie Renaville.

### Des loyers trop chers ?

Les habitants actuels de Spirale ont été approchés par l'antenne sociale d'Aywaille. Dix ménages viennent d'Aywaille, les autres de Sprimont et de Durbuy. « Les premières semaines, on s'est retrouvés avec des logements vides, explique Catherine Grenson. Il a fallu faire appel à des candidats situés en dehors de la région de l'Ourthe-Amblève. J'ai

rencontré des ferrailleurs de Durbuy dont je connais le style de vie. J'ai joué franc jeu avec eux. Je leur ai montré le règlement de Spirale, l'obligation d'entretenir le logement, les espaces communs. Je passe toutes les semaines à Spirale pour voir si tout va bien. Je constate que les habitants ont énormément investi dans leur logement. » C'est l'agence immobilière sociale d'Aywaille qui gère les problèmes au quotidien et ceux-ci ne manquent pas dans une phase de démarrage du projet. Sur les quatorze ménages de Spirale, un seul travaille. Les autres sont chômeurs ou vivent des allocations de la mutuelle. Certains profils ont été écartés, comme les personnes endettées. Les loyers à Spirale sont chers, concède la responsable de l'antenne sociale. Une chambre pour 360 euros, deux chambres pour 407 euros. Spirale et ses maisons passives a coûté cher, trop cher, estiment la plupart des partenaires du projet : 2 432 245 euros auxquels il faut ajouter plus de 762 000 euros pour l'équipement du terrain et des abords.



Aujourd'hui, ce camping s'est quelque peu vidé de ses habitants, laissant la nature réinvestir les lieux.

## Le chant des oiseaux et les aboiements des chiens

Tout en veillant sur Spirale, Catherine Grenson continue à parcourir les campings et parcs résidentiels d'Aywaille. Val du Promontoire, Domaine du Chant des Oiseaux, Gibet de Harzé...les noms ne manquent pas de pittoresque. Certains sont situés sur les hauteurs du village, d'autres le long de la rivière ou sur des terrains agricoles. Des jardinets se sont créés, des annexes ont été construites. Et presque partout on annonce que le chien veille.

Le nombre de résidents permanents se stabilise, assure Catherine Grenson. Ils sont aujourd'hui 30 ménages contre 40 il y a deux ans. Tout dépend de l'attitude du propriétaire du terrain. Certains limitent le nombre de ménages résidents à un chiffre précis. «Le fait d'avoir des résidents permanents arrange les exploitants. Leur camping est ainsi utilisé toute l'année et ils gardent ceux qui paient bien. Dès qu'une parcelle se libère, la commune la rachète pour qu'elle ne soit plus occupée. Moi, j'informe les gens. Je leur parle des primes «HP» dont ils peuvent bénéficier s'ils partent : 5 000 euros pour les propriétaires de caravanes, majorés de 250 euros par enfant. Les locataires reçoivent 1 440 euros et aussi 250 euros par enfant. S'ils sont dans les conditions de revenus, ils peuvent aussi bénéficier des aides à l'installation et au logement (Allocation de déménagement et de loyer, ADeL) de la Région. Ils doivent savoir, qu'à terme, ils devront un jour ou l'autre partir.»

Le problème de l'habitat permanent n'a pas disparu avec Spirale. Trouver un logement et un logement à un prix abordable reste très difficile. «Ici dans la région, on trouve rarement des loyers en dessous de 450 euros. Beaucoup de résidents refusent de partir. Cela ne s'explique pas uniquement par une question de revenus.» Les liens sociaux restent une puissante motivation à rester. Tout comme le fait de se sentir «propriétaire», même d'une caravane délabrée. C'est aussi une manière de se sentir acteur de son habitation alors que la plupart ont connu auparavant un échec dans ce domaine.

Pourrait-il être reconduit tel quel ailleurs ? «Ce n'est pas le but, estime Myriam Daniel, attachée à la Dics. Dans les deux projets qui vont démarrer prochainement à Durbuy et à Esneux, on vise en tout cas des maisons basse énergie.» L'ancien cabinet Nollet a lancé un concours d'architecture avec pour enjeu de proposer des logements inférieurs à cent mille euros l'unité pour donner accès à la propriété à des gens aux faibles revenus. Les projets se mettent en place et dans deux, trois ans, tout devrait être bouclé, assure Myriam Daniel. On y trouvera aussi cette dynamique participative qui a fait la particularité de Spirale. «On ira sans doute moins loin dans cette dynamique parce qu'elle prend beaucoup de temps et reste lourde à encadrer.» Mais les pilotes du plan PH en Wallonie savent que l'attention portée aux attentes spécifiques des résidents permanents est déterminante pour les convaincre d'abandonner leur installation dans une infrastructure touristique, qui au départ ressemblait à des vacances sans fin.



Éric, Isabelle et leurs trois enfants devant leur nouvelle habitation.

## « Nos maisons, comme des caravanes les unes à côté des autres »

**Les maisons couleur terre se sont substituées aux caravanes et aux chalets de bois. De nouveaux habitants ont remplacé les premiers candidats du projet Spirale. Dans leur maison passive, les anciens « campeurs » d'Aywaille ont gardé entre eux des liens de solidarité très actifs. Comme pour préserver une qualité de vie aussi importante à leurs yeux que le confort du logement. Quitte à faire tourner parfois la spirale sur elle-même.**

C'est au bout d'une rude montée que l'on découvre le projet Spirale. Quatorze maisons aux couleurs ocre, brun, rouge étalées sur deux rangées. L'ensemble est sans surprise mais harmonieux. « Au début, il avait été prévu de les construire en cercle, comme une spirale, explique Éric. Ce n'est pas la seule chose qui a changé par rapport au projet initial. »

Benoît, Éric, Isabelle et leurs trois enfants font partie des pionniers. Ils sont les seuls qui sont restés jusqu'au bout d'un projet initié en 2006. « L'attente a été trop longue, regrette Benoît. Quand la Région wallonne nous a contactés, nous étions douze candidats. Il ne reste plus que mon voisin, Éric et moi-même. Les autres se sont découragés ou sont décédés. Il ne reste plus grand-chose du projet participatif du début. »

Chez Benoît, rien ne manque à la parfaite panoplie du supporter des diables rouges. Le noir, le jaune et le rouge sont les couleurs dominantes dans sa maison qu'il occupe depuis avril. « Dans l'ensemble, je ne regrette rien. » Regretter ? Benoît n'a aucune nostalgie de la vie passée dans un chalet à Aywaille. « J'ai travaillé chez Cockerill et j'ai vécu à Seraing dans un endroit très pollué. J'étais en dépression. Je voulais être à la campagne. Au début, c'était bien. Mais le chalet était très petit et abîmé. Je n'avais pas l'eau courante et je n'appréciais pas non plus les habitants du parc résidentiel. Il y avait des bagarres le week-end. J'ai aimé que le projet Spirale soit un projet participatif. On nous a dit que l'on serait relogés avec des gens du coin, des gens corrects. En fait, je ne connais plus personne à part Éric et Isabelle. » Les regrets de Benoît portent plutôt sur le logement social qu'il a occupé à Dison en attendant que les maisons promises sortent de terre. « Quand on nous a annoncé le loyer que nous allions devoir payer à Spirale, certains ont presque fait une syncope. On avait dit que cela représenterait entre 15 et 25 % de nos revenus. Pour moi, c'est 40 %. Avec les charges internes, je paie 461 euros mais je suis au chômage. Et je crains la facture d'électricité qui m'attend. À Dison, je payais 287 euros. J'ai beaucoup hésité, j'ai failli y retourner. Ici, les maisons sont belles mais le projet a coûté beaucoup plus cher que prévu et je pense que cela a eu des répercussions sur le montant des loyers. »

Trop chers ? Pas pour Éric et Sylvie qui comparent le confort de leur nouvelle maison à l'appartement de 26 mètres carrés au loyer mensuel de 600 euros qu'ils occupaient dans une petite ville du nord de la France avant d'arriver à Aywaille. Ils ont ensuite vécu dans une caravane louée 250 euros par mois à la propriétaire d'un chalet. « Elle nous coupait parfois le courant. On ne pouvait recevoir personne chez nous. La première nuit que

nous avons passée à Spirale, nous n'avons pas dormi, racontent Éric et Sylvie. Tellement nous étions heureux. Quel confort ! Nous avons même un jardin. Et nous sommes chez nous. C'est une liberté inouïe. »

Ce n'est pas trop cher non plus pour Éric et Isabelle qui paient 495 euros pour une maison avec quatre chambres « même si financièrement, c'était plus intéressant de vivre en caravane ». Pour eux, l'essentiel n'est pas dans le prix. « Cette maison, nous l'avons choisie. Nous en avons fait les plans. Nous avons décidé tous ses détails. Ce n'est pas le cas des autres habitants qui ont intégré une maison qui a finalement été imaginée par d'autres. »

Partout où nous sommes entrés, on trouve des chiens et des chats. Deux chats, deux chiens, le maximum prévu par le règlement d'ordre intérieur élaboré par les premiers candidats au projet Spirale. Et qui stipule aussi que les habitants ne peuvent plus détenir des mygales, des buses ou des lapins comme certains le faisaient. Partout, les meubles sont neufs et imposants. L'intérieur est soigné. La température interne est agréable mais les fenêtres sont ouvertes à l'étage. Benoît a un regard critique sur le caractère « passif » de sa maison. Il se méfie beaucoup de la consommation électrique générée par les différents équipements électriques comme le système de ventilation censé assurer la régulation de la température intérieure ou la pompe à eau qui puise l'eau depuis la citerne de récupération de l'eau de pluie. Ses voisins sont moins critiques mais se posent aussi des questions quant à l'utilisation optimale de leur maison passive. « Dans l'ensemble, c'est facile, dit son voisin Éric. Nous n'avons pas dû utiliser le chauffage d'appoint. Le système de ventilation fonctionne bien mais il est vrai que la pompe électrique fonctionne beaucoup. » « On nous a expliqué le fonctionnement de la maison oralement, raconte l'autre Éric.



Camping Le Beau-site, un enfant fait du vélo autour de la caravane familiale.



Dans sa nouvelle habitation, Benoît vit en compagnie de ses deux chiens.

Presque tout le monde a eu des problèmes avec la pompe à eau. Quand on contacte l'agence immobilière sociale pour leur signaler un problème, ils réagissent rapidement. Les problèmes se posent avec la société qui a construit ces logements. Il faut attendre longtemps avant qu'ils n'arrivent. »

### «On nous prend pour des baraquis»

Les habitants de Spirale que nous avons rencontrés n'ont pas choisi de vivre en caravane ou en chalet. Il s'agit plutôt d'un choix par défaut. Éric et Isabelle avaient loué une caravane pendant les vacances en attendant de trouver un logement à Liège. « Fin août, on n'avait toujours rien et nous avons inscrit les filles à l'école de Remouchamps. Nous sommes restés finalement six ans dans le camping. »

Les trois ménages ont aussi pour point commun d'avoir eu et perdu plusieurs emplois avant de se retrouver chômeurs ou « sous la mutuelle », comme le mari de Sylvie. L'un a été manutentionnaire chez TN et gardien de prison. L'autre a travaillé dans la construction, a débroussaillé les forêts dans le sud de la France, est devenu valet de chambre dans un hôtel cinq étoiles. Certains ont aimé la vie « à la campagne » malgré l'inconfort du

logement. Pour Benoît, le fait de rester dans un environnement rural est d'ailleurs un des points positifs du projet Spirale. « Mais nous sommes très isolés. Aywaille est à 9 km et le premier commerce à 7,5km. Il faut une voiture pour vivre ici et moi je n'ai qu'un scooter. » « C'est vrai, il faut une voiture, reconnaît Éric. Il n'y a qu'un bus par jour qui passe ici et vous avez vu la montée qu'il faut se taper à pied ? » Mais les habitants de Spirale s'arrangent entre eux. Quand Benoît a besoin de faire des « grosses courses », il sait qu'il peut compter sur ses voisins.

Tous insistent sur les bons contacts qu'ils entretiennent avec leurs voisins immédiats. « On se parle tous les jours, dit Éric dont la maison jouxte celle de Benoît. C'est comme si on avait trois caravanes les unes à côté des autres. » Cette convivialité est visiblement très importante pour les anciens habitants permanents des campings. Plusieurs n'ont d'ailleurs pas coupé les ponts. « L'ambiance était chouette au camping du Val Fleuri, raconte Éric. On y retourne tous les week-end pour jouer à la pétanque avec les anciens. » « Je m'entends bien avec les touristes qui viennent tous les ans, dit Benoît. Je les retrouve au Ninglinspo (un ruisseau qui se jette dans l'Amblève) où je me promène régulièrement. »

Sylvie et Éric  
dans leur salon.



Sylvie et Éric viennent d'aménager à Spirale. Leurs voisins directs sont des gens du voyage. Ils les défendent. « Quand j'étais en caravane, j'ai fait un infarctus. Ce sont eux qui m'ont sauvé la vie, raconte Éric. Alors oui, c'est vrai, ce sont des ferrailleurs, ils ont des camions, ils ont beaucoup d'enfants et il y a beaucoup d'enfants sur le site mais ça fait du bien de les entendre jouer. C'est comme une famille. » Le couple reproche d'ailleurs le manque d'infrastructures collectives prévues pour eux. Et s'inquiète pour leur sécurité. « Il faudrait des ralentisseurs car il y a trop de voitures 'externes' qui roulent trop vite. Ici, chacun veille sur les enfants de chacun. »

Des voitures externes. L'expression est éclairante. Les habitants de Spirale ont développé un esprit de clan. Contre les autres voisins, ceux qui étaient là avant eux et qui sont ressentis comme hostiles. Une impression qui n'est sans doute pas imaginaire. Il y a eu des recours des habitants du quartier contre la création de Spirale. Lors de notre passage, on nous a raconté trois fois l'anecdote de l'enfant handicapé rudement pris à partie par un des voisins « externes » parce que son chien s'était oublié. « Ils ne nous aiment pas. Ils ne voulaient pas de ce projet. Ils nous prennent pour des baraqués, raconte Benoît. Regardez le nombre de voitures qui sont

garées devant leurs maisons. Plus il y en a, plus ils sont riches, plus ils sont hostiles. » Isabelle tempère. Ils doivent s'habituer, dit-elle. « C'est vrai qu'il y a des tensions mais on peut comprendre. Cela fait tout de même 14 ménages qui ont débarqué dans leur coin avec chiens, chats et 22 enfants qui crient et courent partout. »

Benoît évoque la fête des voisins prévue pour la fin du mois de juin et que la responsable du plan de cohésion sociale d'Aywaille, Catherine Grenson, s'active à mettre en place. Malgré les signaux négatifs qu'elle perçoit : « L'AIS aura beau se démener, les voisins extérieurs ne voudront pas venir », assure Benoît. Éric n'a pas envie qu'ils viennent. « Je les vois passer et repasser dans notre rue. Comme s'ils nous surveillaient. Je n'irai à cette fête qu'à la seule condition que cela se passe entre nous. Entre ceux de Spirale. »

Spirale a mis du temps à sortir de terre. Il lui en faudra encore un peu pour s'enraciner dans l'environnement local.



Intérieur de caravane, une petite fille mange une glace dans le salon.  
Le plus difficile lorsqu'on vit en caravane avec des enfants, c'est le manque d'intimité.

## « Quand un ménage sort, un autre entre »

**Myriam Daniel supervise et évalue le plan Habitat Permanent de la Région wallonne. Au sein de la direction cohésion sociale, elle a suivi la lente gestation de Spirale et jette un regard lucide sur les avancées mais aussi sur les obstacles que rencontre ce plan dans les communes wallonnes.**

**Focales: Le plan Habitat Permanent a été lancé en 2003 par la Région wallonne. Où en est-on ?**

Le plan touche aujourd'hui 28 communes. Toutes butent sur la difficulté de trouver des logements disponibles et qui, surtout, soient en adéquation avec les attentes des gens vivant dans les infrastructures touristiques. Le plan a été réactualisé en 2011. Le gouvernement wallon a refait une distinction claire entre la phase un et la phase deux du plan. Dans la phase un, ce sont les infrastructures touristiques qui sont en zone inondable. Ces personnes sont prioritaires en matière de relogement par les communes et c'est sur ces zones que doivent porter d'abord tous les efforts.

**Focales: On parle de dix mille Wallons vivant dans ces infrastructures. Un chiffre en baisse ?**

Fin 2012, il y avait 8 512 habitants permanents. La difficulté, c'est de maîtriser les nouvelles entrées. À peu de choses près, quand un

## Instantané 2012 des habitants permanents

En 2012, la majorité des habitants permanents (61 %) résidaient dans la province de Namur. Un tiers des communes de cette province font d'ailleurs partie du plan «HP» de la Région wallonne.

Sur les 8 512 personnes recensées, un peu plus de 20% ont plus de 65 ans. Et 12% sont des enfants de moins de douze ans. Plus de la moitié des ménages sont des isolés, des hommes principalement, et 23% sont des couples sans enfants. Ce qui signifie que 76% des ménages HP pourraient se satisfaire d'un logement avec une chambre. Beaucoup d'isolés vivent dans des campings en zone inondable. Et plus de la moitié des ménages vivent dans le même équipement touristique depuis plus de cinq ans. L'habitat permanent n'est donc pas un «accident de parcours» ponctuel mais une solution devenue durable. Enfin, si 15% des HP louent leur parcelle comme leur habitation (chalet, caravane), 61% des ménages sont propriétaires des deux. Ce qui expliquerait le faible taux de demande de relogement. Le fait d'être propriétaire apporte un sentiment de sécurité qui ne sera pas rencontré en (re)devenant locataire d'un logement.

ménage sort, un autre entre. Certaines communes ne font guère d'efforts pour maîtriser ces nouvelles entrées ou quand elles le font, ce pouvoir leur échappe. Je pense à une commune du Brabant wallon qui, pour bloquer les nouvelles entrées, avait domicilié provisoirement les personnes puis a dressé un PV pour infraction urbanistique. Mais le Parquet a classé sans suite.

### Focales : Beaucoup de ces équipements touristiques sont en infraction ?

Oui. La grande majorité des propriétaires de parcelles et/ou de chalets et caravanes sont en infraction sur le plan urbanistique mais on n'a jamais poursuivi car on forcerait ainsi les gens à se reloger. Ce qui va à l'encontre de la philosophie du plan PH. Par contre, on sait qu'on a aussi affaire à des marchands de sommeil chez les habitants permanents avec des propriétaires de plusieurs chalets ou caravanes qui louent pour des loyers atteignant parfois 400 euros par mois. C'est un axe sur lequel on aimerait que les communes travaillent davantage pour maîtriser les nouvelles entrées : activer la législation sur les marchands de sommeil car là, on a affaire à une infraction pénale.

### Focales : Constate-t-on une modification du profil des nouveaux arrivants ?

Selon les acteurs de terrain, ces «nouveaux» sont plus précarisés. Avant, on avait des personnes qui s'installaient comme propriétaires d'une caravane et le faisaient durablement. À présent, on a davantage de gens qui viennent en situation d'urgence parce qu'il n'y a pas d'autre solution que la caravane ou l'abri de fortune avant la rue.

### Focales : Vous évoquez les communes qui «laissent entrer» de nouveaux résidents permanents. Pourquoi ? La Région wallonne a-t-elle des moyens de prévenir voire de sanctionner ces comportements ?

Les seuls moyens de pression consistent à dénoncer la convention qui lie ces communes à la Région. Nous sommes pour le moment dans une phase d'expectative avec le nouveau gouvernement. Pour la phase deux, il était prévu que certains équipements touristiques puissent - de manière exceptionnelle - faire l'objet d'une reconversion en zone d'habitat. Dans certaines communes et chez leurs résidents permanents, il y a énormément d'attentes par rapport à cette possible reconversion et c'est la raison pour laquelle elles ne font guère d'efforts pour limiter les nouvelles entrées. Cette reconversion doit être guidée par des critères validés par le gouvernement wallon. Sous la législature précédente, nous avons beaucoup travaillé sur ces critères mais il n'y a pas eu de consensus politique. Le dossier est donc sur la table du prochain gouvernement et il faut reconnaître qu'il est compliqué. Il ne s'agit pas seulement de modifier le plan de secteur, il faut évaluer ce que va entraîner cette reconversion : refaire la voirie, assurer l'alimentation en électricité et en eau, prévoir un éclairage public, l'épuration des eaux usées. Même si l'on n'a jamais dit que ces travaux seraient subsidiés à 100% par la Région, il y aura tout de même un cofinancement, donc un coût certain.





## Pour en savoir plus

- **Plan de cohésion sociale - Habitat permanent (Commune d'Aywaille)**: Catherine Grenson - tél.: 04 384 40 17 - courriel : catherine.grenson@aywaille.be
- **Direction interdépartementale de la cohésion sociale (Région wallonne)**: Myriam Daniel - tél. : 081 32 13 45 - courriel : dics@spw.wallonie.be

# focales

est une revue publiée en supplément d'Alter Échos.  
Une initiative de l'Agence Alter, avec le soutien de la Wallonie.  
Coordination : Marinette Mormont.  
Ce cahier a été rédigé par Martine Vandemeulebroucke.  
Achévé en juin 2014  
Layout : Françoise Walthéry et Cécile Crivellaro  
Photos : Pierre Vanneste (Collectif Krasnyi)  
Impression : Nouvelles imprimeries Havaux  
Cette publication est en accès libre  
sur [www.alterechos.be](http://www.alterechos.be) (onglet focales)

**Agence Alter**  
■■■■



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES